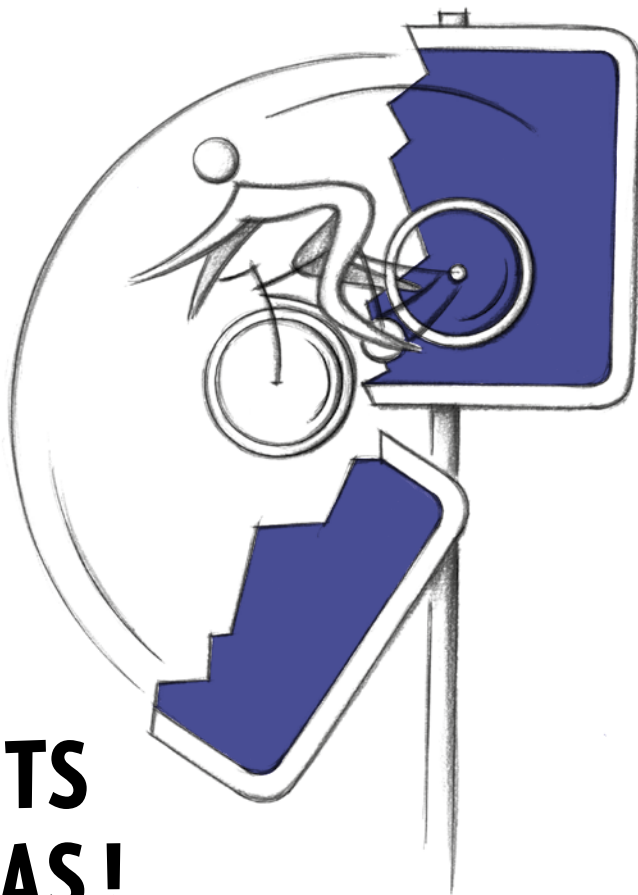


Bicyc' LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > Mars 2013 > n°94

ÉDITO



DES HAUTS ET DES BAS !

Saluons les efforts importants de Nantes Métropole concernant les aménagements cyclables actuellement. Mais tel un relief vallonné les projets d'aménagements et leurs réalisations sont très inégaux et encore loin de répondre à nos attentes. Les aménagements innovants du cours des 50 Otages, ou ceux du Bd de Sarrebruck qui offrent aux cyclovoyageurs une belle entrée dans la ville, ne sauraient être les arbres qui cachent la forêt.

Les réactions que vous nous transmettez pour signaler tous les problèmes que vous rencontrez pour rouler à vélo démontrent que les déplacements à bicyclette sont difficiles. Vous lirez dans ce numéro quelques exemples de ces problèmes. Plus globalement nous avons l'impression que des chantiers sont entrepris mais ne sont jamais terminés. Plus grave les axes dits structurants seront marqués par des discontinuités, ce qui est en contradiction avec le concept d'axes prioritaires. Nantes Métropole freine l'aménagement du cours Olivier de Clisson créant ainsi une vraie zone conflictuelle entre cyclistes et piétons. Le Quai de Versailles, dont on connaît la dangerosité, ne sera pas revu. Le Bd Dalby, artère importante, ne sera pas non plus aménagé. Les boulevards dits du XIX^{ème} continuent à avoir du stationnement en épi. Pendant combien de temps cette situation perdurera-t-elle ? Ne parlons pas du périphérique dont les portes ne sont pas équipées pour le franchir à vélo en sécurité. L'absence quasi générale des appuis vélos dans les nouvelles zones piétonnières et la rue de Strasbourg non aménagée viennent ternir encore plus le tableau. Nous avons alerté également la SEMITAN : la mise en œuvre des lignes chronobus entraîne des contraintes horaires fortes sur les conducteurs et de nombreux cyclistes nous font part de leur mise en danger, et d'incidents avec les bus.

Nous nous réjouissons d'être plus nombreux à utiliser le vélo chaque jour mais le chemin est encore long pour rejoindre le peloton des villes du Nord de l'Europe. Cela passera par la mise en réseau de voies cyclables de haute qualité assurant aux cyclistes sécurité et fluidité.

Jean Paul BERTHELOT

Président Place au Vélo

Revue de presse
Actualités p2

Retour sur l'AG p3

Aménagements
chronobus/ bus vélo
p4-5

Les Actions PAV p6

Les plassevélistes
écrivent p7

Agenda p8

**N'oubliez pas
la Bourse aux vélos
samedi 23 mars
à Rezé
place du 8 mai**

À noter

Dans la prochaine « Lettre aux adhérents » et sur le site de Place au Vélo nous publierons les comptes rendus des rencontres que nous avons eues avec le Président de Nantes Métropole le 13 mars et avec le service déplacements doux le 15 mars.



LA RECONQUÊTE DU VÉLO AUX PAYS-BAS

Pour faire suite à l'intervention de Marianne Baeker lors de l'AG ; un article intéressant pour comprendre comment les Néerlandais ont réintroduit dans les années 70 le vélo dans l'espace urbain, considérant que les déplacements à vélo étaient le meilleur moyen de lutter contre le fléau des accidents de la route :

<http://carfree.free.fr/index.php/2013/03/04/comment-les-hollandais-ont-obtenu-leur-infrastructure-cyclable/>

STRASBOURG VA DÉVELOPPER LE PREMIER PÉRIPHÉRIQUE POUR VÉLOS DE FRANCE

La ville de Strasbourg, où la pratique du vélo est déjà particulièrement développée, se lance cet été dans de nouveaux aménagements en faveur des cyclistes, parmi lesquels un périphérique spécifique qui serait une grande première en France. « Il s'agit de mettre en place une sorte de périphérique pour vélos, avec des portes identifiées et des connexions avec des radiales qui permettront de desservir l'ensemble du territoire en moins de 30 minutes », a détaillé Serge Asensio, chargé de mission vélo auprès de la mairie. L'idée est de « favoriser l'usage du vélo sur des trajets plus longs, comme c'est le cas à Copenhague par exemple ». « On doit changer de logique : à Strasbourg et dans son agglomération 70% des déplacements font moins de 3 km, mais le vélo ne représente que 8% de ces trajets. Nous souhaitons par ces aménagements porter ce chiffre à 16% à l'horizon 2025 » a expliqué Alain Jund, adjoint (EELV) en charge de l'urbanisme. « Cette nouvelle étape a pour but l'intégration de la mobilité dans une politique plus globale qui tienne compte des territoires et de leurs spécificités, le tramway ne peut aller partout, il n'est qu'une réponse parmi d'autres aux besoins de mobilité » a précisé le maire.

L'agglomération de Strasbourg, première en France pour sa politique en faveur des cyclistes, compte 560 km d'aménagements cyclables et son réseau continue de s'accroître en moyenne d'environ 10 km par an.

Source : La Nouvelle République 18/02/2013

TOURS, AMÉNAGEMENT DU PONT WILSON

Priorité au tram ; aux vélos et aux piétons. Le projet prévoit le tram au centre de la voirie et un seul sens de circulation pour les voitures. Une piste cyclable bidirectionnelle sera aménagée ; ainsi que des larges trottoirs de chaque côté du pont.

(Source collectif cycliste 37 ; Vélocité N° 119)



« Ze plombier » ; « A 4 mains » ; « Croquinelle »

ACTU

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET VÉLO

« Croquinelle » ; « A 4 mains » ; « Ze plombier » ; « Pascale Café » ; « Le Peint Seau » ; « La Bricollette » ; « Le Glogg ». Présents lors de l'AG, ils nous ont présenté leurs activités. Pour faire appel à leurs services retrouvez leurs coordonnées sur le site de Place au Vélo.

Mireille veut se lancer dans la création d'entreprise de coursière à vélo. Qui veut s'associer à elle ou l'aider à monter son projet ? Contact : Mirella Marcon ; miir@laposte.net

LA NOUVELLE ÉQUIPE DE PLACE AU VÉLO

Bon congé maternité à Muriel qui nous reviendra avec un-e petit-e cycliste ! Bienvenue à Capucine qui prend le relais. Vous la connaissez elle était stagiaire à Place au Vélo l'an passé.

Bienvenue aussi à Valentin, étudiant en master de géographie urbaine. Il commence son stage à Place au Vélo et travaillera autour des aménagements. Il connaît déjà les problèmes du vélo à Nantes pour avoir été facteur...

UN NOUVEAU VÉLOCISTE PARTENAIRE

Les cycles LEMAÎTRE ont rejoint les vélocistes partenaires de Place au Vélo. Merci à eux. Sur présentation de la carte d'adhérent ils proposent une remise de 10% sur la gamme city/utilitaire GIANT (ESCAPE / AERO / ARGENTO / LIGERO / EXPRESSION) hors promotion et sur les pièces détachées (patins, chaîne, pneus, etc...)

Adresse : 6 rue du Moulin des Rochettes 44300 NANTES ; 02 40 59 37 92 ; www.vente-velo-giant-nantes.fr

Les autres vélocistes partenaires de Place au Vélo (liste également sur notre site internet) : LA GALERIE DU CYCLE - VÉLO & OXYGEN - 10% sur vélos et accessoires 121 rte Rennes à ORVAULT - 02 40 40 47 03 - site : www.velo-et-oxygen-nantes.fr

VÉLO STATION - 10% sur pièces et accessoires, 5% sur les vélos, révision gratuite dans les 3 mois 46 route de Sainte Luce à NANTES - 02 40 50 12 85 - site : www.velostation.com

CYCLES EXPERT - 10% sur vélos et accessoires 13 place Sémard à REZÉ - 09 81 00 63 81

www.cycles-expert.com

GO SPORT - 10% sur les magasins de Nantes et St Sébastien/Loire - www.go-sport.com

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 18 FÉVRIER 2013

Nous étions 110 personnes pour la première partie de l'AG. Nous avons découvert la cyclabilité d'Utrecht grâce à notre invitée, Marianne, militante cycliste au Fietzersbond (Union des cyclistes aux Pays-Bas ; elle a été 3 ans conseillère en mobilité chargée du stationnement vélo à Amsterdam. Elle nous a fait rêver en nous présentant une agglomération dont la population est comparable à celle de Nantes.



EXPOSÉ DÉBAT « LES CYCLISTES À UTRECHT »

Située au centre des Pays-Bas Utrecht, véritable carrefour pour les déplacements nationaux, est une ville de forte densité. À noter qu'il n'y a pas de centres commerciaux en périphérie, mais l'étalement urbain s'accroît. De ce fait les distances moyennes parcourues par les cyclistes s'allongent, et les scooters sont de plus en plus nombreux.

La part du vélo aux Pays-Bas est en moyenne de 25 %, et monte à 33 % pour les distances inférieures à 8 km. À Utrecht elle représente environ 33 % de la part modale des déplacements.

Toutes les catégories d'âges pratiquent le vélo avec tout de même davantage de jeunes et plus de femmes que d'hommes. Beaucoup plus de cyclistes d'origine néerlandaise que d'étrangers. Les vols de vélos sont importants ; sur l'ensemble du territoire nationale environ 1 million de vélos volés par an pour 16 millions d'hab. (En France 0,4 M par an pour 64 M hab.) : plus il y a de vélos, plus ils « circulent » !

INTERMODALITÉ ET TRANSPORTS PUBLICS

Il y a 16 000 places de stationnements vélo à la gare pour 20 000 vélos environ ; 40 % des voyageurs rejoignent la gare à vélo ; voyager avec un vélo pliant est gratuit. Les locations de vélos sont organisées par OV FIETS, la compagnie de chemin de fer, 3 euro/j (abonnement 10 euros/an).

LE VÉLO EN VILLE

Entre 7h et 9h le matin on dénombre environ 90 000 cyclistes qui transitent par le centre ville d'Utrecht ! Les aménagements sont variés : bandes cyclables, pistes... rues semi-cyclables. Parfois la priorité est donnée aux cyclistes sur les voitures ; par contre il y a toujours priorité aux transports en commun.

UNION DES CYCLISTES

La municipalité invite les organisations associatives à donner leurs avis autour des problématiques des déplacements. Quelques succès : de nouvelles priorités aux cyclistes ; des saieuses en cas de neige passent avec des brosses, une nouvelle piste pour accéder à l'université mais comme en France les inerties administratives sont parfois fortes...

QUESTIONS-RÉPONSES

« Que penses-tu des aménagements de Nantes ? »

Par rapport à une ville néerlandaise Nantes est une ville peu aménagée pour les vélos. Il est surprenant de voir les vélos au milieu du cours des 50 otages, cela me paraît plus dangereux – (nous sommes nombreux à relativiser cette impression de danger, car au contraire le principe de cet aménagement nous semble intéressant)

« Quelle dépense par hab. pour le vélo ? »

Utrecht : 25 euro/an/hab. à comparer à 13,3 euro sur Nantes Métropole durant le plan vélo (chiffre fourni en direct par Jacques Garreau ; ce chiffre récent à Nantes ne permet pas un réel rattrapage compte tenu du retard français).

« Quelle politique vers les écoles ? »

Il y a des programmes dans lesquels les écoles s'inscrivent. Les aménagements aux alentours de l'école repoussent les voitures plus loin. De nombreux parkings dans les écoles, collèges et lycées.

« Quels nouveaux aménagements ? »

Bientôt un nouveau pont, des tunnels très hauts et lumineux.

« Quelle position vis-à-vis du casque ? »

Le casque relève du libre choix (position réitérée en permanence par la FUB). Quelques enfants en portent. Mais quand il y a un problème de sécurité, c'est qu'il y a un problème d'infrastructure !

Pour terminer télécharger ce petit voyage à vélo à Utrecht :

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=HOR6zm_Yziw#

Daniel Daoulas

AG STATUTAIRE ET NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rapport financier et rapport d'activité sont votés à l'unanimité des 63 présents. Avec les départs de Roland, Soizick, Jeff, Mathieu nous avons le plaisir d'accueillir Pascal Plessis et Sébastien Pavageau aux côtés des anciens membres : tous ont été élus.

COMPOSITION DU CA :

Membres du Bureau :

Président : Jean Paul Berthelot

Vice-Présidents : Daniel Daoulas,

Olivier Flamand, Catherine Perot, Christophe Raverdy

Trésorier : Pierre Descamps

Secrétaire : Annick Dufresne

Secrétaire adjoint : Marc Peroy

Membres du C.A.

Thierry Gauchet

Sébastien Pavageau

Isabelle Peronne

Pascal Plessis

Jean Claude Voirpy

AMÉNAGEMENTS & CHRONOBUS



Les aménagements liés au chronobus améliorent-ils la progression des cyclistes ? La place est-elle correcte pour nos deux-roues légers et parfois plus lents dans les côtes ?

1 - Dans certains giratoires (ici le Bd Jules Verne), des séparateurs pour protéger la voie cyclable sont réalisés et sécurisent les cyclistes. Nous demandons leur généralisation et ce n'est pas le cas partout.

2 - Dans les couloirs de bus, (ici Bd Schuman), le marquage montre clairement le partage de la voie avec les cyclistes. Il peut être étendu largement. Le code de la route stipule que la distance de sécurité pour doubler un cycliste est fixée à 1 m en agglomération. Une bande cyclable n'exonère pas de cette obligation. (Article R414-4)

3 - Certains boulevards avaient plusieurs voies voitures sans bande cyclable ; c'est corrigé en particulier dans la montée de la route de Rennes : une seule voie voiture dans chaque sens, une bande cyclable qui monte sur le trottoir pour passer derrière l'arrêt de bus et évite ainsi la coupure de l'effort quand le bus s'arrête. Par contre les peintures au sol sont souvent manquantes alors que le chantier est terminé depuis fin octobre ! (voir ci-après)

4 - Au niveau d'un arrêt de chronobus, les pointillés blancs (rue Gal Buat) marquent la continuité de la bande cyclable, respectée par la voiture. Cet essai gagnerait à se voir en d'autres lieux.

5 - Suppression de quelques tronçons de stationnement automobile en épi (rue Gal Buat) et de stationnements longitudinaux (prochainement rue de Talma, rue de Lasne). Nous demandons à modifier rapidement d'autres stationnements en épi sur les boulevards nantais.



ABSENCE DE FINITION AU PONT DU CENS

Thierry et Éric ont transmis à la mi-octobre à Nantes Métropole un courriel à propos de la situation de la voirie entre le Pont du Cens et le Bout des Landes. La voirie de ce quartier a fait l'objet d'un réaménagement à l'occasion de la mise en œuvre du chronobus. Ce courriel souligne le manque de finition des peintures et le manque de signalisation.

Le 25 octobre Nantes Métropole répond : « ...Les travaux de finition seront faits dans les jours à venir : signalisation, marquages, revêtements. De même, une délimitation colorée sera positionnée entre la piste cyclable et le trottoir pour que le cycliste sache bien où il sera autorisé à circuler... »

En mars les travaux ne sont toujours pas réalisés. Nous avons alerté les services techniques de cette situation anormale. On nous a répondu que les retards étaient dus à des problèmes d'ordre technique notamment du fait que : «... Le déshuilage des enrobés impose un délai d'attente de minimum huit semaines avant de pouvoir effectuer le grenailage prévu sur ce site pour séparer les espaces piétons et vélos. Le marquage prévu sur ces espaces ne sera donc réalisé qu'à l'issue de cette période afin d'assurer la tenue dans le temps du marquage... »

Le chantier est terminé depuis plus de 3 mois. En attendant les cyclistes sont pénalisés par cette absence de marquage au sol difficilement compréhensible qui ne fait qu'entretenir la confusion sur les espaces dévolus à chaque type d'usager. Nous insistons en permanence auprès des services techniques sur la nécessité de bien matérialiser au sol les voies vélos, sinon les cohabitations piétons/vélos deviennent conflictuelles.



COHABITATION VÉLO/BUS

Plusieurs usagers cyclistes nous ont alertés après avoir été frôlés dangereusement par des bus de la SEMITAN alors que la distance minimale de sécurité est de 1,00 m en agglomération et ceci même quand le cycliste circule sur une bande cyclable.

D'autres constatent que les sas vélo sont fréquemment ignorés.

Nous rappelons également que les angles morts de vision des véhicules à grand gabarit constituent un risque majeur pour les cyclistes.

Les campagnes de sensibilisation aux angles morts (autocollant apposé à l'arrière droit des véhicules) organisées entre Place au Vélo et les autocars LILA ont permis une amélioration de la cohabitation urbaine avec ceux-ci.

Nous avons demandé à la TAN d'engager ce même type de campagne. Un trafic apaisé ne peut passer que par une meilleure connaissance des contraintes liées à chaque mode de déplacements.

N'hésitez pas à nous transmettre toutes vos remarques, observations, photos

DERNIÈRE MINUTE : RENCONTRE AVEC LES SERVICES DE NANTES MÉTROPOLE DU 15 MARS

Aménagements

Square Mercœur : la piste cyclable le long de la ligne SNCF aura un meilleur accès vers la rue de Strasbourg qu'initialement : angles moins difficiles, clarté du cheminement, panneaux directionnels.

Allée Baco : la piste cyclable est bidirectionnelle (des pictogrammes seront ajoutés pour mieux informer les piétons) et sera terminée mi-2014, avec un vrai niveau "0" sous le pont de la Rotonde ; ascenseur pour passer sous la voie ferrée.

Axe Nord-Sud : les travaux se poursuivent, sur le bd des Martyrs nantais et les ponts à partir de cet été jusqu'à décembre si les appels d'offre se déroulent bien. Cours Olivier de Clisson : la réflexion se poursuit...

Axe est-ouest : piste bidirectionnelle : début cet été sur le quai de la Fosse et poursuite jusqu'au printemps 2014 via les quais Gaston Michel, de Tourville, Moncoussu et Magellan.

Autres points abordés

Nous réitérons la demande d'un bon aménagement du préau pour l'atelier brico vélo dans notre local du 1 rue d'Auvours auprès de la ville de Nantes et de Nantes Métropole : en particulier murs aménageables et plafond correct pour l'accueil du public.

Nous demandons une aide financière pour la poursuite de la Vélo-école adulte dans le cadre du retour à l'emploi des personnes en manque de mobilité.

ACTIONS DE PAV

LA VÉLO-ÉCOLE VUE DE L'INTÉRIEUR : POUR JACQUES, MONITEUR BÉNÉVOLE, C'EST UNE « VRAIE EXPÉRIENCE HUMAINE »

Quelques appréhensions au moment de démarrer ma première année de monitorat vélo-école : comment vais-je m'y prendre ? Vais-je savoir transmettre ma pratique du vélo aux autres ? Et elles, quelles sont leurs attentes ? Comme à la veille d'un examen, je potasse le dossier fait par Loïc avant le début du cycle de cours. Puis le lendemain je prends mon vélo et je m'observe : comment j'enfourche mon vélo, comment je m'arrête au stop, comment je redémarre, quelles sont mes trajectoires dans la rue, où se situent mes points d'appuis jambe gauche et jambe droite, etc. Je décortique tous mes gestes pour essayer de coller au mieux à la trame de Loïc pour l'apprentissage.

Les cours commencent. Je suis un peu crispé au début, mais très vite le courant passe, je m'adapte aux élèves. Le moniteur apprend aux élèves, mais les élèves nous apprennent aussi beaucoup, on se remet en cause, on affine les conseils on positive toujours et encore. Puis au fil des cours chaque élève progresse et réussit à pédaler, à maîtriser le vélo ; les visages se détendent, le sourire apparaît lorsque une difficulté est vaincue, dépassée.

Première sortie en ville : tout le monde se crispe un peu à nouveau, peur de la circulation, des ronds-points... mais au moment de rentrer au garage, c'est la satisfaction pour tout le monde : l'élève se dit « yes, je l'ai fait ! », et les moniteurs se disent : « tout s'est bien passé, sécurité assurée ».

A la fin du cycle toutes n'ont pas la même maîtrise du vélo, mais toutes ont progressé, vaincues leurs peurs, vérifié que c'était possible. La vélo-école aura été pour tous, stagiaires et moniteurs, une période de découverte, d'échanges, une expérience humaine positive. Mais aussi peut-être une école de la persévérance et de mise en confiance de valorisation de chacune. Faire du vélo c'est quelque part être plus libre, décider de son itinéraire, de son chemin...

Jacques



TÉMOIGNAGE DE SÉVERINE, QUI A PRIS DES COURS EN 2012 AVEC ANNE-MARIE ET JACQUES

Vos cours m'auront été utiles puisque je fais en sorte de circuler à vélo le « plus possible ». Enfin, ça dépend beaucoup du temps et de mon humeur. Il me faut souvent « me motiver » ! Même après la fin des cours, il m'aura fallu quelques mois pour me sentir en confiance dans le trafic. Au début, je ne sortais que le dimanche matin pour être sûre de ne croiser qu'un minimum de véhicules ! Et petit à petit, j'ai eu moins peur. Mon grand défi reste la rue du Calvaire : une longue descente périlleuse entre les piétons et une remontée exténuante qui n'en finit pas. Mais là-aussi, avec le temps, je m'améliore.

Merci pour tout ce que vous m'avez apporté et bonne continuation !

LE VÉLO EN FÊTE JOURNÉE HANDI'CAP VÉLO À VERTOU LE DIMANCHE 21 AVRIL

Deuxième édition de cette manifestation « made in Place au Vélo » permettant de faire connaître la diversité des vélos, les possibilités qu'offrent ces vélos adaptés aux personnes ayant un handicap, les activités associant vélo et handicap de l'agglomération et d'ailleurs... La journée Handi'cap Vélo sera organisée en partenariat avec l'équipe municipale de Vertou qui a été séduite par le projet, et le cycloclub de Vertou : ce même jour aura lieu la Journée de randonnées Loire Sèvre et Maine organisée chaque année par le cycloclub.

LE COACHING VÉLO DE RETOUR EN AVRIL !

A partir du 1er avril et jusqu'à fin juin, Place au Vélo propose de nouveau le coaching vélo à Nantes, un moyen simple et gratuit de prendre de l'assurance en ville à vélo. Cette action s'inspire de l'expérience bruxelloise pour accompagner et conseiller individuellement des cyclistes urbains néophytes.

Comment ? Un coach bénévole de l'association Place au Vélo accompagne le cycliste urbain débutant et lui donne des conseils de conduite vélo sur 3 ou 4 trajets de son choix (domicile-travail ou autre). Une formation théorique de 2h peut également lui être délivrée.

Pour qui ? Pour toute personne qui souhaite se déplacer à vélo en autonomie mais qui manque de confiance et n'ose pas se lancer seule dans la rue.

Informations

- Pour devenir coach bénévole : envoyer un mail ou téléphoner à Place au Vélo
- Pour bénéficier du coaching : inscriptions au 02 40 200 400 chaque jeudi entre 17h et 20h
- Pour transmettre l'info : prenez des flyers au local et faites passer...

UN VAE À PAV

Place au Vélo a récemment acquis un beau V.A.E. de la marque GIANT. Il pourra servir aux salariés de l'association, mais l'objectif est avant tout de le faire essayer au plus grand nombre de citoyens, lors des diverses manifestations organisées. Aux adhérents de PAV nous proposons un prêt d'une durée de 24h. Il suffit de le réserver, par téléphone (02 40 200 400) uniquement pendant l'accueil du jeudi (17h-20h) et de venir le chercher sur ce même créneau. Une caution de 200 euros sera demandée.

POURSUITE DU DÉBAT SUR LES ZONES 30

...La limitation à 30 km/h devrait être générale en agglomération, hors certains grands axes entièrement dédiés aux transports collectifs et véhicules d'urgence et correctement aménagés pour assurer une vraie séparation du reste de la voirie, sécuriser les traversées piétonnes, avec des pistes cyclables distinctes...

1) Abaisser la limitation de vitesse en ville engendrerait hausse des temps de parcours automobiles et frustration des conducteurs ? La vitesse moyenne des déplacements automobiles en ville est très inférieure à 30 km/h ; cette limitation n'aurait aucun impact négatif sur les automobilistes coincés dans les embouteillages. Elle augmenterait légèrement certains temps de parcours, mais avantagerait les transports collectifs [...] la marche à pied et le vélo. [...].

2) La limitation à 30 km/h serait difficile à faire respecter et engendrerait plus d'accidents par les dépassements sauvages ? Non, si elle s'accompagne de la reconfiguration de la voirie en rétrécissant la largeur des voies, évitant les longues lignes droites, installant des ralentisseurs ou terre-pleins aux endroits appropriés, etc. la limitation deviendra naturelle à respecter. C'est au contraire en transformant de nombreuses artères des villes avec de nombreuses voies parallèles, larges et rectilignes qu'on a favorisé l'invasion automobile et incité à l'irrespect du code de la route [...].

3) De nombreux automobilistes n'auraient pas d'autre alternative comme mode de transport ? C'est largement vrai, et c'est bien le problème principal ! Mais, à moins de considérer cela comme un bien ou comme une fatalité, on se convaincra vite que, si la limitation à 30km/h en ville n'est qu'une mesure parmi d'autres [...] elle peut contribuer à rendre les moyens de transports non motorisés plus sûrs et confortables. [...] Tout cela est complémentaire au développement de la marche à pieds et du vélo, qui pâtissent directement de l'inconfort et de l'insécurité causés par l'invasion de la circulation automobile individuelle, à laquelle la quasi-totalité de l'espace urbain est encore dédié.

Aurélien Djament.

BRICOVÉLOS AVEC VÉLOCAMPUS : UNE BONNE IDÉE

En vue de mettre en place des bricovélos sur La Chapelle sur Erdre, nous avons expérimenté le nouveau partenariat de Place au Vélo avec Vélocampus, les 2ème et 4ème samedis de janvier, de 14 à 18h.

L'association dispose au Petit Port d'un local vaste et fort bien équipé, avec notamment des pieds d'atelier, très pratiques pour entreprendre à l'aise des réparations. Avec aussi un outillage « spécial vélo » très complet, ainsi qu'un petit stock de pièces de rechange basiques à vendre. Des pièces d'occasion peuvent aussi être récupérées [...].

Les bénévoles sont présents en nombre, majoritairement de Vélocampus (ils sont chez eux) mais aussi de Place au Vélo, tous expérimentés à différents degrés, en petits et gros travaux. Ils et elles prodiguent leurs conseils, montrent comment procéder, mais avec toujours à l'esprit de ne pas faire « à la place de », pour aider à l'autonomie des utilisateurs de cet atelier d'entraide.

Grâce à cet environnement matériel et humain très favorables les participants affluent. Les déplacements doivent se faire en douceur, et la règle de base va de soi : Remettre chaque outil à sa place ! Ce qui n'empêche pas des appels du genre : « Mais où est passé le maillet ? »

Vous verrez là toutes sortes de machines cyclopédiques, depuis la pièce unique, datant du début du siècle dernier et qui va... bientôt être remise en état, jusqu'au « course » à pignon fixe équipé d'une caméra. Vous bricolerez aux côtés de l'étudiante sud-américaine, entreprenant le désossage d'une bécane et du papa, venu mettre au point des vélos pour ses enfants. L'ambiance est donc stimulante, il y a de la musique, possibilité de boissons chaudes, avec participation financière et à la vaisselle.

Alors n'hésitez pas à vous rendre à l'atelier coopératif de Vélocampus*.

Condition nécessaire et suffisante : être à jour de sa cotisation à Place au Vélo.

*Plus d'infos sur <http://velocampus.net> . Retrouvez Vélocampus au 3 rue de la Censive du Tertre, face à la piscine du Petit-Port.

Michel Goasdoué

VÉLO/BUS UNE COHABITATION PARFOIS DIFFICILE ET DANGEREUSE...

Courrier adressé à la SEMITAN le 16 février ...J'arrivais au rond-point de la Carrée, route de la Rochelle sur la bande cyclable lorsqu'un chronobus C4 m'a dépassé tout en modifiant sa trajectoire pour contourner le terre-plein central. Cette manœuvre a entraîné l'arrière du bus sur la bande, rasant le trottoir, et m'obligeant à bloquer mes freins pour ne pas passer sous ses roues. A l'arrêt suivant, j'ai manifesté ma peur au chauffeur qui en a pris ombrage, prétextant que je roulais trop vite (20 km/h !) et que je ne pouvais pas l'entendre venir puisque j'avais des écouteurs. Du code de la route, j'ai cru comprendre que le véhicule qui dépasse n'a pas priorité sur l'usager dépassé, qu'il écoute la radio ou non. Bien sûr, le véhicule dépassé ne doit pas accélérer au cours de la manœuvre, mais il ne doit pas être contraint à freiner, aller dans le fossé ou sous les roues du Chronobus, qu'il l'ait entendu venir ou pas. Je suis conscient que le travail de vos chauffeurs peut être éprouvant, mais cela n'excuse pas des explications incohérentes...

Il y a quelques mois ma femme roulait cinquante mètres derrière moi, sur la bande cyclable (80 cm entre peinture et bordure de trottoir) de la rue Victor Hugo à Rezé. Un bus de la Tan l'a dépassée pour se rabattre vingt mètres plus loin à son arrêt. Sa peur n'a pas été due à une «queue de poisson» comme pour moi, mais par le fait que ce bus l'a dépassée en la frôlant (quelques centimètres !). Elle a discuté avec le chauffeur qui lui a expliqué qu'il n'avait pas «mordu» la bande cyclable.

Selon le code, un minimum de 1m doit être respecté lors du dépassement d'une bicyclette. La peinture blanche ne présente en rien une garantie de sécurité justifiant une entorse au règlement. Je précise que cette portion de route est limitée à 30 km/h et que nous roulions à 20 km/h. Anticipant son arrêt imminent, le bus pouvait perdre quelques secondes en restant derrière.

Je vous suggérerais d'initier vos chauffeurs à la conduite d'un vélo pour qu'ils ressentent l'émotion d'un énorme véhicule qui joue avec lui...reconnaissant que la plupart de vos conducteurs sont corrects...

Michel Huchet

SORTIES DE PLACE AU VÉLO

Consultez l'agenda sur le site pour les sorties du dimanche.

BOURSE AUX VÉLOS

À REZÉ PLACE DU 8 MAI - Samedi 23 mars

Apport des vélos à partir de 9h30, vente à partir de 11h.

La bourse aux vélos exceptionnellement à Rezé s'associe au premier village itinérant d'Ecopôle «Y'a de l'écho» qui propose des ateliers autour des éco-gestes. Elle est organisée en partenariat avec l'association ATA0 vélos.

FÊTE DU VÉLO - Dimanche 9 juin

Nous proposons un parcours inédit entre l'Erdre et la Loire, à la découverte de la campagne de Carquefou, de la voie verte Carquefou - Saint Mars-la-Jaille, des hauteurs de Mauves-sur-Loire, avec un retour par la rive nord des bords de Loire.

Bicyc'LETTRE

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" - Mars 2013 - n°94

Renouvellement d'adhésion

si vous avez un astérisque sur votre bande adresse, c'est que vous n'avez pas réadhéré pour 2013. Envoyez votre chèque ou passez au local.

SUR VOTRE AGENDA

Samedi 23 mars Bourse aux Vélos à Rezé Place du 8 mai

Samedi 6 et 20 avril

Brico-vélo 14-18h 8 rue d'Auvours
Poursuite des brico vélos les 2ème et 4ème samedis en partenariat avec Vélocampus

Vendredi 12 avril

Contrôle technique et marquage à Sucé/Erdre de 16h à 19h, à l'occasion du marché des terroirs

Samedi 13 avril

Contrôle technique et marquage à la Chapelle/Erdre 14h-18h, à l'occasion du festival Solid'Air, quartier les Perrières

Dimanche 21 avril Handi'Cap vélo à Vertou

Samedi 4 et 18 mai Brico-vélo 14-18h 8 rue d'Auvours

Avril à juin Coaching vélo

Dimanche 9 juin Fête du vélo de 9h à 18h

Consultez l'agenda du site de Place au Vélo pour les mises à jour.

La Bicyc'Lettre est éditée par Place au Vélo Nantes, 1 rue d'Auvours 44000 Nantes • tél : 02 40 200 400 • contact : Nantes@fubicy.org • Internet : <http://placeauvelo-nantes.fr> • Directeur de la publication : Jean-Paul Berthelot • Rédacteur en chef : Jean-Paul Berthelot • Conception graphique : Sapristi 02 40 49 81 74 • Impression : RDS, 12 rue Alain Barbe-Torte 44000 Nantes • N° ISSN : 2106-7120 • Ce numéro a été tiré à 1100 exemplaires. Revue bimestrielle, 5 numéros par an • Ont participé à ce numéro : Jean-Paul Berthelot ; Loïc Boche ; Daniel Daoulas ; Dominique Dupont ; Marc Peroy ; Christophe Raverdy ; Capucine Saez.



Retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire tous les jeudis de 17h à 20h
1, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400
portable > 06 27 200 655

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
site > <http://placeauvelo-nantes.fr>

Bulletin d'adhésion

J'adhère à Place au Vélo et je recevrai le journal la Bicyc'lettre

Individuel 15 euros - Famille 20 euros
 Réduit 5 euros

et en plus : Abonnement à Vélocité 16 euros (magazine national de la FUB)

Je souhaite soutenir financièrement les actions de Place au Vélo et je fais un don deeuros
Paiement par chèque en espèces

Boîte aux lettres accessible pour nos porteurs bénévoles Oui Non

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél

E-mail

Je souhaite recevoir le journal par courrier électronique

Oui Non

L'adhésion à Place au Vélo permet également :

- le marquage des vélos à prix réduit
- des accessoires à prix réduits
- des réductions chez les partenaires (consulter notre site internet)